



## Discussions de cas éthiques dans la recherche ethnologique

### Bifurcations biographiques entre conviction et responsabilité Annick Madec, Université de Bretagne Occidentale

Publié en ligne: 30 août 2013

#### Groupe de réflexion éthique et déontologique (GRED)

Le groupe de réflexion éthique et déontologique (GRED) a été créé par la Société Suisse d'Ethnologie (SSE) en 2008. Sa première mission a été de doter la SSE d'une prise de position sur l'éthique de la recherche, publiée et acceptée lors de l'Assemblée générale en 2010. Souhaitant prolonger le débat, le GRED a décidé de poursuivre en publiant des discussions de cas sur le site de la SSE. Partant d'exemples de recherche ciblés, ces discussions de cas ont pour but de présenter les enjeux éthiques tels qu'ils se sont présentés aux chercheur-e-s aux différents « moments » de leur recherche tout en développant une réflexion sur ce qui les a poussé-e-s à opter pour telle ou telle solution. En publiant ces discussions de cas, l'intention du GRED ne consiste pas à s'ériger en « contrôleur » ou « garant » d'une quelconque éthique de l'anthropologie. Elle est plutôt de documenter, dans un but pédagogique et réflexif, la place de l'éthique dans les différents « moments » de la recherche et de montrer comment l'éthique peut être intégrée concrètement à la réalité de chaque terrain.

Le GRED souhaite favoriser le dialogue et vous invite à réagir à cette discussion de cas en écrivant à [gred@seg-sse.ch](mailto:gred@seg-sse.ch)

Lien pour la prise de position éthique de la SSE :  
[http://www.seg-sse.ch/pdf/GRED\\_Prise\\_de\\_position\\_de\\_la\\_SSE.pdf](http://www.seg-sse.ch/pdf/GRED_Prise_de_position_de_la_SSE.pdf)

Discussion de cas disponible en ligne à l'adresse suivante:

-----  
[http://www.seg-sse.ch/pdf/2013-08-30\\_Madec.pdf](http://www.seg-sse.ch/pdf/2013-08-30_Madec.pdf)  
-----

Pour citer cette discussion de cas:

-----  
Madec Annick. 2013. *Bifurcations biographiques entre conviction et responsabilité*, Discussions de cas éthiques dans la recherche ethnologique, Société Suisse d'Ethnologie, [http://www.seg-sse.ch/pdf/2013-08-30\\_Madec.pdf](http://www.seg-sse.ch/pdf/2013-08-30_Madec.pdf)  
-----

# Bifurcations biographiques entre conviction et responsabilité

Par Annick Madec, Université de Bretagne Occidentale

Enquêtant durant les années 1990 dans des cités ouvrières, j'entendais montrer comment les intéressé-e-s comprenaient la métamorphose qui avait transformé des quartiers populaires en quartiers impopulaires. Des quartiers qui déplaisaient à tou-te-s, y compris celles et ceux qui y vivaient. Convaincre des habitant-e-s de s'engager dans un travail de recherche en sciences sociales supposait d'avoir du temps, à la différence des journalistes. S'y ajoutait la chance de croiser des membres d'une famille qui souhaitaient collaborer avec une observatrice participante et ont accepté l'approche biographique que Lewis (1991) avait proposée à ses propres interviewé-es dans *Les enfants de Sanchez*, œuvre marquante s'il en est dans le domaine des biographies croisées.

Dès 1992, je me suis donc engagée à soumettre mes textes à la lecture des enquêté-e-s avant diffusion et à ne pas disparaître après la publication de ma thèse et de l'ouvrage qui suivit. Les personnes interviewées comptaient en effet sur l'objectivité des sciences sociales pour parfaire leur culture de militant-e-s associatifs/ives. Elles avaient un objectif précis: fournir des informations concrètes sur les conditions d'existence des locataires d'une cité stigmatisée d'habitat social pour obtenir des moyens d'aménager ces conditions. Elles voulaient montrer qu'elles étaient capables de « saisir les mécanismes » sociopolitiques dont elles subissaient les effets (Bourdieu 1993: 219). Nous pensions, elles comme moi, que la recherche peut aider à améliorer les conditions d'existence des enquêté-e-s. En ceci, nous rejoignons la posture d'un maître de la sociologie: « Mais de ce que nous nous proposons avant tout d'étudier la réalité, il ne s'ensuit pas que nous renoncions à

l'améliorer: nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif. » (Durkheim 1991: XXXVIII).

Mais comment pouvait être améliorée la réalité ? Quelles réalités ? A l'inverse, quelles réalités pouvaient devenir plus difficiles selon les différentes interprétations possibles des connaissances produites ? S'aventurer à publier sur des pratiques illégales peut être saisi comme une explication qui donne à comprendre, mais aussi comme une justification qui sert à excuser, ou comme une dénonciation qui sert à condamner. Enquêté-e-s et enquêtrice, nous nous sommes sans cesse posé-e-s la question de la réception des différents écrits qui ont émaillé cette relation. Ces questions nous ont amené-e-s à anonymiser personnes et lieux, malgré le souhait d'une enquêtée qui voulait démontrer sa réflexivité en affirmant son identité.

Les biographies que j'avais réalisées s'adressaient aux travailleurs/leuses sociaux/ales, aux enseignant-e-s, aux journalistes pour dire comment chacun-e naviguait dans sa vie semée d'écueils socio-économiques. Mais les biographies croisées à l'intérieur d'une famille ne peuvent échapper à « la colle de l'attachement émotionnel » (Senett 2006: 101). C'est en disant sa vie affective que l'on peut se singulariser, que l'on peut échapper au sentiment de vivre exactement la même vie que ses voisins et pas du tout la vie de ses contemporains, ces Autres qui vivent loin des quartiers impopulaires. C'est aussi en dévoilant ses sentiments que l'on peut menacer la paix dans la famille. En disant au cercle des lecteurs/trices les plus proches, attachements et détachements, passions et

déceptions, ressentiments et espérances, chacun-e prenait le risque de bousculer les places dans la famille. Respecter ses morts, ménager l'avenir des vivants, invite à la réserve. Beaucoup peut être dit à la sociologue. Tout ne peut être écrit. Des paroles consignées à l'écrit changent de registre, passent de la confiance sans conséquence à la rédaction d'un procès-verbal. Ce qui est écrit devient officiel.

Si certain-e-s se trouvaient prêt-e-s à dévoiler leur histoire pour améliorer l'image que les classes populaires et les habitant-e-s des cités défavorisées ont dans le grand public et dans le champ du travail social, d'autres ont ainsi purement et simplement refusé de disposer d'exemplaires des travaux écrits. D'autres encore, particulièrement impliqué-e-s, voulaient absolument posséder ces textes qu'elles ont dissimulés comme de dangereuses pièces à convictions.

Ces différentes postures m'ont incitée à réfléchir davantage aux apports et limites des récits de vie. Une famille en particulier m'a posé de réels problèmes épistémologiques et éthiques. Dans celle-ci en effet, un couple partageant un secret de famille, a donné des versions différentes de celui-ci. Plus exactement, la mère a caché la vérité et arrangé l'histoire de sa famille tandis que son époux a expliqué dans quelles circonstances et pour quelles raisons morales et affectives il avait choisi d'assumer une charge qui n'était pas la sienne. Chaque membre du couple avait ses propres raisons de faire, l'une aspirait à une vie « normale », pour elle, fondée sur une famille nucléaire classique, tandis que l'autre pensait que la vérité devait sortir une fois au grand jour. La première émanait des classes populaires inférieures alors que l'autre, mieux doté en capital de formation et de relations, pouvait plus facilement s'écarter du modèle familial désiré par son épouse. Toutefois, en acceptant de ne pas dire sa vérité, il restait fidèle à la famille de sa femme, n'agissant pas comme d'autres personnes (militant-e-s de gauche, journalistes, ethnologues) qui ne faisaient que passer dans les cités défavorisées, laissant leurs habitant-e-s doublement

trahi-e-s par les partis politiques et par celles et ceux qui les avaient côtoyé-e-s et soutenu-e-s dans leurs luttes pour une existence meilleure.

Ce désaccord dans les récits et le silence qu'il impliquait sur le secret de famille m'a posé un grave problème éthique qui continue encore aujourd'hui à me troubler. Que fait donc la chercheuse prise en tenaille entre ces deux versions de l'histoire ? Que fait-elle à une époque – dans les années 1990 – durant lesquelles il n'était qu'exceptionnel de se poser des questions éthiques de ce type, la notion de consentement éclairé n'étant pas centrale et les chartes éthiques presque inconnues, du moins en Europe. Fallait-il rendre publique la version de celui qui bouscule les représentations de l'époque et montre que les membres des classes ouvrières sont capables d'audace, de choix, de distance vis-à-vis de leurs habitus et/ou conscience de classe ? Ou rendre publique la version de celle qui veut vivre « normalement », aspirant tout entière à l'idéal d'une famille nucléaire classique ? Les deux adultes auraient pu parfaitement sortir grandis en publiant leurs versions contradictoires. Mais au moment de la rédaction du récit, les affects prenaient le pas sur l'intellect. La négociation était impossible. Il fallait ou ne rien écrire ou donner la priorité à la mère, séparée de son mari, à charge de deux enfants, déjà victime des classes dominantes et du racisme ordinaire à l'égard des immigré-e-s.

Jeune chercheuse, en thèse, j'ai demandé conseil à ceux qui suivaient mon travail. Michel Verret (1998) m'a recommandé d'accepter le résultat de leur négociation conjugale car, disait-il, « la vie privée est l'un des derniers acquis de la classe ouvrière ». Selon lui, les chercheur-e-s doivent respecter les bornes que les personnes mettent à la protection de leur vie privée. Pour sa part, mon directeur de thèse, Jean-François Laé, estimait que je ne pouvais prendre le risque, en analysant les contradictions entre les récits des deux narrateur et narratrice, de perdre la relation de confiance construite avec l'ensemble de la

famille qui me permettait d'accumuler nombre d'éléments objectifs et subjectifs sur les modes de vie dans le contexte socio-économique étudié.

Suivant ces conseils, j'ai décidé de masquer une donnée qui, pourtant, a fait bifurquer des trajectoires biographiques, renforcé l'idée du conservatisme des classes populaires, effacé une voix dissonante, empêché d'étudier un cas d'hétérogamie, une thématique encore peu développée en 1990 dans le champ académique du mariage et de la famille. J'ai donc cédé aux demandes de l'épouse qui ne voulait à aucun prix que soit imprimé - dans un document que l'ensemble de la famille entendait conserver et auquel chacun.e donnait un caractère officiel - le récit masculin qui permettait de comprendre dans quelles circonstances la famille s'était constituée. Les familles dites des classes populaires n'ont pas souvent l'occasion de posséder une telle mise en forme de leur histoire et celle-ci souhaitait présenter d'elle-même l'image la plus positive possible. J'ai donc caché un secret de famille que ni la thèse, ni le livre, ni même encore ce texte sur le Net, ne permettent de révéler. Je l'ai fait à dessein puisque le secret n'a toujours pas été révélé. Le lectorat ainsi que les membres de la famille ont ainsi accès au seul récit de la mère qui peut parfaitement passer pour vraisemblable tandis que celui du père eut pu passer pour plus romanesque.

Cette façon de faire satisfait à la fois à ma propre déontologie et à celle qui est à l'heure actuelle érigée en modèle. Mais elle n'a pas été sans regret (celui de ne pas pouvoir creuser la question de l'hétérogamie au sein des classes ouvrières), ni sans me poser de problèmes dans le champ du récit biographique également occupé par les écrivain.e.s qui se préoccupent moins de considérations éthiques. Dans *Les Lisières* (2012) par exemple, Olivier Adam raconte l'histoire d'une famille émanant des classes populaires supérieures. Il en fait un récit rugueux montrant à plusieurs reprises son héros révolté par ses parents qui ont tenté petit à petit de grimper les échelles de la

hiérarchie sociale n'arrivant toutefois qu'à s'échapper d'une banlieue qui lui paraissait plus sympathique que le quartier faussement chic dans lequel ses parents ont finalement élu domicile. Il se montre également très sévère à l'égard du frère dont les apparences de respectabilité l'insupportent. Très déprimé après la séparation d'avec son épouse, le héros du roman, qui doit certainement partager moult ressemblances avec l'auteur du livre, réfléchit sur sa propre existence et sur son mal-être, l'identifiant petit à petit à un secret de famille qui ne sera révélé qu'à la fin du roman.

La différence entre l'écrivain et moi-même c'est que le premier peut se permettre de révéler son intimité, celle de ses proches ou celles du gratin parisien qu'il abhorre, tandis que la sociologue ne peut le faire sans l'accord des enquêté.e.s puisqu'elle a passé un pacte biographique avec elles et eux. Et ce pacte peut être bien plus contraignant qu'un consentement éclairé puisqu'il repose sur un questionnement permanent et est toujours en vigueur vingt ans après l'enquête. Les proches de l'écrivain n'ont accès au récit que s'ils achètent le livre donc s'estiment prêts à prendre la distance nécessaire pour découvrir ce qui est raconté à leur propos. Pour les personnes que j'ai interviewées, il en va un peu autrement. Certaines ont lu les textes produits à l'époque, mais ne lisent pas ou peu et en tout cas pas d'ouvrages scientifiques. La plupart se contenteront de ce que la sociologue dit avoir tiré de cette recherche lui témoignant ainsi une très grande confiance. Il aurait donc pu être possible de ne pas cacher le secret dans un livre scientifique, mais paradoxalement pas dans cette discussion de cas qui permet de s'interroger sur la liberté des interviewé.e.s à modeler leur histoire familiale comme bon leur semble, même vingt ans après. En fait, c'est l'instauration d'Internet qui change la donne.

Qu'en est-il en effet pour les proches d'enquêté.e.s ou pour les enquêté.e.s elle/eux-mêmes si elles et ils accèdent en un seul clic ou presque à un article scientifique rédigé par la personne

qui les a interviewé·e·s et qu'elles et ils découvrent alors ce que cet intervieweuse a écrit en tant que chercheuse sur l'enquête qu'elle vient de mener ? Bien des usagers/gères d'Internet sont dépourvu·e·s de titres scolaires mais féru·e·s de technologies de l'information et de la communication. Plus le texte sera court, narratif, comprendra des prénoms, plus la lecture en sera aisée et attirera donc presque irrésistiblement les enquêté·e·s ou leurs proches. Chacun·e, derrière son écran, peut alors s'ériger en juge de celles et ceux qui, ont accepté de participer à une recherche sans imaginer que d'un simple clic, n'importe qui pourrait connaître leur histoire. La sociologue peut alors se retrouver dans une situation paradoxale: défendre l'accès à la connaissance pour tous via Internet et refuser de diffuser des connaissances pour ne pas nuire à celles et ceux qui les ont livrées. Car elle sait que le seul jugement qui importe vraiment à ses enquêté·e·s est celui de leurs proches, celles et ceux-là même qui connaissent son identité, un nom qui révèle celui des enquêté·e·s.

La biographie ne peut saisir qu'un moment particulier d'une vie singulière. C'est la situation du moment qui organise la cohérence que chacun·e tente de mettre en œuvre dans son récit. L'écrit fixe les énoncés, les arrime à l'instant où ils sont prononcés. Quand la narratrice ou le narrateur se projette dans l'avenir et envisage les conséquences dans sa vie de la publication de ces énoncés, la sociologue est dans l'obligation morale de

s'incliner devant les entorses à la vérité demandées par les narrateurs/trices. Devant son impuissance à transformer la réalité sociale qu'elle étudie, elle ne peut imposer la nécessité d'éclaircir toutes les zones d'ombre quand elle a conscience que si ces éclaircissements servaient la science, ils risqueraient d'assombrir la vie de famille.

J'ai bien conscience que mon propos reste énigmatique mais l'essentiel est ici de souligner que l'enquête de longue durée, la démarche biographique a engagé la sociologue autant que les enquêté·e·s. Pour l'une comme pour les autres, la vie affective est imbriquée dans la vie sociale. Les enquêté·e·s conservent pour moi une identité singulière, elles et ils ne s'évanouissent pas derrière leurs pseudonymes. Vingt ans plus tard, je possède toujours un nom que l'on peut trouver sur un moteur de recherche. Mais je vis maintenant à distance, ne peut accompagner au quotidien les bouleversements amenés par la recherche. Et je ne peux, pour étudier ma propre réalité, risquer de transformer celle de la famille qui me garde sa confiance, en éclairant brutalement ces zones laissées dans l'ombre. Les réalités sociales des quartiers populaires ne se sont pas radicalement transformées bien qu'elles aient été fort étudiées. Mais Internet a transformé le rapport à la connaissance de non lecteurs/trices de revues scientifiques et abattu des murs symboliques.

### **[Bibliographie]**

ADAM Olivier

2012. *Les Lisières*. Paris: Flammarion.

DURKHEIM Emile

1991 [1930]. *De la division du travail social*. Paris: Presses universitaires de France.

LEWIS Oscar

1991 [1961]. *Les enfants de Sanchez*. Paris: Gallimard.

SCHWARTZ Olivier

1990. « Le baroque des biographies ». *Les Cahiers de Philosophie* 10: 173-183.

SENETT Richard

2006 [2006]. *La culture du nouveau capitalisme*. Paris: Hachette Littératures.

**[Contact]**

Annick Madec, Laboratoire de recherche ARS/EA3149, Faculté de Lettres et Sciences Humaines Victor Segalen, Université de Bretagne Occidentale, [annick.madec@univ-brest.fr](mailto:annick.madec@univ-brest.fr)

**[Résumé]**

Écrire cette discussion de cas, en 2013, représente une nouvelle étape dans une recherche entamée en 1993. Les échanges avec la famille enquêtée ont commencé par une discussion autour de la quatrième de couverture de la traduction en français de l'ouvrage *Les enfants de Sanchez* où il était précisé qu'Oscar Lewis s'était servi d'un magnétophone dissimulé dans ses vêtements. La recherche visait à recueillir les témoignages croisés d'une famille vivant dans un quartier d'habitat social disqualifié. L'objectif commun aux enquêté·e·s et à la sociologue était de déconstruire les représentations sur les modes de vie dans ce type d'habitat. Pour parvenir à faire une biographie familiale qui intégrait vie privée et vie publique, la relation d'enquête devait nécessairement être une relation de confiance. Le contrat ne souffrait aucune dissimulation. Les enquêté·e·s étaient tous lecteurs/trices des différents témoignages, la sociologue s'était engagée à publier ses travaux après lecture des intéressé·e·s. Ce qui a été dissimulé dans les publications l'a été après une négociation entre toutes les parties. Revenir vingt ans après sur cette dissimulation pose de nouvelles questions, et notamment celle de la pratique de la lecture des travaux scientifiques par des profanes qui ont un jour fait confiance à la chercheuse.

**[Mots-clés]**

Relation d'enquête, biographie, engagement, diffusion on-line, autocensure.